



## CONSEILS FINANCIERS

Chers amis,

Bienvenue à la deuxième édition de nos Conseils Financiers. Tout d'abord, un grand merci à tous ceux qui ont envoyé leurs réactions sur la première édition. Tous les commentaires et toutes les suggestions sont les bienvenus et nous essaierons de traiter vos requêtes dans les prochains numéros.

Dans ce second numéro, nous essaierons de dévoiler le mystère entourant les possibilités de financement de l'Union Européenne. Que vous le vouliez ou non, il est un fait que la Commission Européenne est le donneur le plus important au monde.

Au fur et à mesure que les financements européens augmentent, on voit également se multiplier les budgets, les programmes et les procédures au sein des divers départements de la Commission et des Agences Nationales responsables de la gestion de ces programmes au niveau local. Il existe une procédure différente et des questionnaires spécifiques à remplir pour presque toutes les lignes de budget. Cependant dans un effort de rendre l'utilisation plus conviviale, l'information relative aux opportunités de financement de l'UE s'est fortement améliorée, même s'il manque encore un point d'entrée unique. La plupart des informations sont disponibles sur le site Europa et, si vous avez des questions, une personne de contact est généralement prévue pour y répondre.

Le principal est de NE PAS se laisser décourager par le labyrinthe des possibilités de financement de l'UE en général, mais de se **centrer** sur les financements appropriés aux activités des mouvements de jeunes et d'identifier les sources de financement convenant à votre projet ou activité.

Une fois LE - ou même les - financement(s) identifié(s), relisez attentivement le Plan d'Action (voir Edition 1) et suivez les étapes pour vous familiariser avec la façon d'introduire des demandes de subsides. Procurez-vous la dernière mise à jour des questionnaires, les directives d'application et tous les documents nécessaires sur le site Europa - procédez **ETAPE PAR ETAPE** en étant sûrs que vous ne vous égarerez pas si vous vous concentrez sur votre objectif et suivez bien les étapes.

Les demandes de subsides de la Commission sont tellement exigeantes que si vous répondez aux critères d'éligibilité et à la liste de contrôle des demandes d'application, vous pouvez être sûrs de remplir les critères de presque toutes les demandes d'application. Il s'agit donc d'un processus qui vaut la peine d'être exploré.

En d'autres termes, afin d'exploiter au maximum cette source de financement, il est nécessaire d'acquérir davantage d'expérience sur la manière d'utiliser les différents programmes/lignes de budget et sur la manière de faire connaître davantage les Associations Nationales de l'AMGE (vous !) aux Agences Nationales gérant ces financements. Cela est spécialement important pour les 10 pays candidats qui devront faire face à un financement décentralisé en joignant l'UE l'an prochain. N'hésitez pas à prendre contact avec votre agence nationale!



*Mettons-nous y donc...*

Quelques conseils pour faciliter les recherches de financement de l'UE.

1. Ne considérez pas la Commission comme une « vache à lait » - il ne s'agit pas d'une organisation de financement et le budget du programme n'est pas conçu que pour elle. Il est conçu pour promouvoir l'intégration européenne. Ne demandez donc pas SEULEMENT de l'argent – vendez vos idées et persuadez la Commission que votre projet servira ses priorités. Quelques priorités politiques sont:
  - a) La lutte contre le chômage et la création d'emplois – la formation et l'éducation, l'adaptation du travail et du marché
  - b) La lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
  - c) La lutte contre toutes les formes d'exclusion sociale
  - d) Les questions liées à l'élargissement – promouvoir un plus grand équilibre entre les régions les plus "pauvres" et les plus "riches" d'Europe ainsi que dans les régions « les plus pauvres » de chaque pays.
2. Adoptez une approche stratégique et examinez TOUTES les possibilités de financement – les demandes d'application aux lignes de budget/de financement les plus populaires sont confrontées à la concurrence. Certains subsides sont sous-utilisés et peuvent constituer une meilleure alternative.
3. Distinguez clairement les différents niveaux géographiques décisionnels concernant les financements de l'UE. Seule une petite proportion des budgets dédiés aux ONG – ceux impliquant 3 pays ou plus – est directement traitée à Bruxelles. **Pour un grand nombre de programmes de l'UE, les demandes doivent être introduites auprès des Agences Nationales locales.** Ces agences présentes dans votre pays peuvent également vous fournir des conseils ou une assistance technique. Ceci est particulièrement le cas des programmes liés à la jeunesse, à l'éducation et à la formation.
4. Vous devez également découvrir auprès de votre Agence Nationale locale quels sont les programmes des Fonds Structuels gérés localement et les endroits où sont publiés les appels à proposition. De nombreuses administrations locales comprennent un département responsable du financement de l'UE dans la région. Si votre projet répond aux critères de financement régional (Fonds Structuels), votre association pourrait avoir accès aux subsides européens sans qu'il soit nécessaire d'avoir des partenaires dans d'autres pays.

**Quels sont les domaines de l'UE qui concernent le plus les Associations Membres de l'AMGE?**  
Avant de vous donner une vue d'ensemble du Programme JEUNESSE (qui intéresse la plupart des Associations de l'AMGE), je voudrais vous faire prendre conscience de l'importance de considérer d'autres financements disponibles de l'UE.



Il existe 3 types de financement:

### 1. Les Fonds Structurels

Il s'agit d'une sorte de fonds "de rattrapage" lié au développement économique et social visant à réduire les inégalités entre les régions les plus et les moins développées d'Europe ainsi que dans les zones « les plus pauvres » des pays « riches ». Dans certains pays, ces fonds sont sous-utilisés (peut-être par manque de connaissance de leur existence) et il y a donc plus de chances qu'une demande soit acceptée.

Les demandes vis-à-vis de ces fonds doivent être introduites localement et ne nécessitent pas d'avoir des partenaires dans d'autres pays. Les priorités du programme 2000-2006 sont:

**Objectif 1** Les Régions retardées économiquement (veuillez noter que certains pays n'ont pas de régions à objectif 1 – veuillez contrôler si votre région est éligible en consultant le plan du site Europa).

**Objectif 2** Conversion économique et sociale des zones ciblées (note: cela peut être aussi spécifique que 2 ou 3 rues dans une ville, etc. – veuillez contrôler si votre zone est éligible sur le plan du site Europa).

**Objectif 3** Développement des ressources humaines, formation et emploi des groupes cibles, par ex. les jeunes femmes désavantagées, etc.

### 2. Initiatives communautaires

Elles font parties des Fonds Structurels (5%) mais s'adressent aux projets ayant une dimension transnationale. Pour pouvoir introduire une demande auprès de ces fonds, **il est nécessaire d'avoir au moins un partenaire dans un autre pays**. Elles traitent des problèmes régionaux/nationaux identifiés au niveau de l'UE mais les fonds sont attribués au niveau national. Ces initiatives comprennent :

- **EGAL** – nouveaux emplois, formation à l'emploi, intégration sociale et égalité d'opportunités.
- **URBAIN** – régénération des centres villes pour aider les zones en difficulté.
- **INTERREG** – développement régional transfrontalier (comprend les pays candidats)

### 3. Programmes d'Action Européens

Il s'agit de projets ayant une dimension réellement européenne, les demandes sont introduites à Bruxelles et les fonds sont directement octroyés par la Commission. Il est **nécessaire d'avoir des partenaires dans au moins 3 Etats Membres** (en pratique dans plus de 3 Etats Membres car la priorité est donnée aux projets ayant une portée géographique plus grande).

Des programmes multi-annuels de grande envergure sont également repris dans cette catégorie et comprennent :

- **Pour l'Education, la Formation et la Jeunesse**  
Le programme JEUNESSE (2000-2004), Socrates II, Leonardo II
- **Pour les Pays Candidats, ex-URSS**  
PHARE, TACIS



### Le programme JEUNESSE- Vue d'ensemble

Il s'agit du programme le plus évident et le plus approprié à l'AMGE, vu que nous sommes une organisation de jeunes! Les Associations peuvent introduire une demande de subsides au Programme Jeunesse pour permettre à leurs membres de prendre part à des échanges, à un programme du Service Civil Volontaire Européen ou pour organiser des projets et des ateliers ayant une dimension européenne.

Il s'adresse à des jeunes de 30 pays européens et donne aux jeunes de 15 ans et plus la chance d'élargir leurs horizons et de développer leur sens de l'initiative via des projets se déroulant chez eux ou à l'étranger. Il fournit une coopération européenne structurée entre les organisations de jeunes, les animateurs de jeunes, les organisateurs de projets et tout autre acteur impliqué dans le domaine de la jeunesse.

La mise en œuvre du Programme JEUNESSE est décentralisée. Votre association peut se procurer plus d'informations à propos de ce programme en contactant l'Agence Nationale locale de votre pays. Les Agences soutiennent la promotion et la mise en œuvre du Programme au niveau local.

Un programme spécial existe pour les pays de la Méditerranée. Le Programme Jeunesse Euro-Med donne à 12 pays méditerranéens partenaires une position privilégiée en ce qui concerne la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la jeunesse. Son objectif est de faciliter l'intégration des jeunes dans la vie sociale et du travail ainsi que de stimuler la démocratisation de la société dans les pays partenaires méditerranéens. Des coordinateurs nationaux basés dans 12 pays partenaires facilitent la mise en œuvre de ce Programme.

Le Programme JEUNESSE soutient également les activités de coopération avec les organisations de jeunes dans le sud-est de l'Europe et dans les anciens pays de la CEI.

*Pour recevoir des informations complètes sur le Programme JEUNESSE, consultez l'adresse : [http://www.europa.eu.int/comm/youth/program/index\\_en.html](http://www.europa.eu.int/comm/youth/program/index_en.html). Vous pourrez y télécharger un Guide de l'Utilisateur (en diverses langues) et y trouver des informations sur les priorités 2003, les appels aux propositions et des exemples d'anciens projets qui ont obtenu un financement.*

En bref, le Programme JEUNESSE est divisé en 5 Actions principales:

#### **Action 1 – La Jeunesse pour l'Europe**

Echanges et rencontres de jeunes (âgés entre 15-25 ans) provenant de pays différents dans un objectif d'apprentissage non formel, en ce sens que les groupes explorent des thèmes d'intérêt commun et apprennent la culture de chacun.

#### **Action 2 – Service Civil Volontaire Européen**

Des jeunes gens (âgés de 18-25 ans) ont la possibilité de passer 12 mois à l'étranger en tant que Bénévole Européen pour apporter leur aide à des projets locaux dans des champs d'activités différents.

#### **Action 3 – Initiatives « Jeunes »**

Des jeunes (âgés de 15-25 ans) peuvent obtenir de l'aide au niveau local pour réaliser un projet leur permettant d'exprimer leur créativité et leur esprit d'initiative.



#### **Action 4 – Actions Conjointes**

Rassemble les programmes SOCRATES (éducation), LEONARDO DA VINCI (formation professionnelle) et JEUNESSE (éducation non formelle) et soutient des initiatives qui renforcent la nature complémentaire de ces trois programmes et d'autres programmes tels que CULTURE 2000.

#### **Action 5 – Mesures de Soutien**

Soutient d'autres actions pour qu'elles puissent consolider et augmenter leurs bénéfices, par exemple via des échanges de bonnes pratiques ou la formation des organisateurs de projet.

#### **Quelques Conseils**

Finalement, si vous décidez d'introduire une demande de subsides européens, voici quelques conseils sur:

##### L'Elaboration d'un Projet Européen

1. Elaborez une ébauche de projet (voir Numéro # 1 sur la méthodologie) de 2-4 pages.
2. Réfléchissez à des partenaires potentiels (autres Associations, organismes publics, fondations, entreprises, etc.)
3. Vérifiez les possibilités de financement de l'UE et vérifiez les dates limites des appels aux propositions.
4. Revoyez votre ébauche de projet – il doit être innovatif, viable, en ligne avec les priorités de l'UE et les objectifs du Programme! - et envoyez-la à vos partenaires.
5. Rendez-vous au bureau responsable du Programme avec une copie papier de votre projet.
6. Rédigez votre demande.

#### **Quelques Sites Internet intéressants**

##### Les Fonds Structurels...

[http://www.europa.eu.int/comm/regional\\_policy/intro/regions2\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/regional_policy/intro/regions2_en.htm)

[http://www.europa.eu.int/comm/regional\\_policy/funds/prord/prords/prdsb\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/regional_policy/funds/prord/prords/prdsb_en.htm)

...et l'élargissement

[http://www.europa.eu.int/comm/regional\\_policy/themes/enlarge\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/regional_policy/themes/enlarge_en.htm)

...et la société de l'information

[http://www.europa.eu.int/comm/regional\\_policy/themes/infotech\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/regional_policy/themes/infotech_en.htm)

...et l'environnement

[http://www.europa.eu.int/comm/regional\\_policy/themes/environ\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/regional_policy/themes/environ_en.htm)

##### Europe centrale et de l'est

PHARE

[http://www.europa.eu.int/comm/europeaid/phare/foreword\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/europeaid/phare/foreword_en.htm)

TACIS

[http://www.europa.eu.int/comm/europeaid/tacis/foreword\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/europeaid/tacis/foreword_en.htm)